

Décision n°64/2023

Objet : Aliénation du véhicule Peugeot Partner AA-029-JZ – M. Michel VIDAL

Le Maire de la Commune de Vendargues

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-22 10° ;

VU la délibération du conseil municipal n°08/2020 en date du 25 mai 2020, attribuant à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L. 2122.22 du Code général des collectivités territoriales, et notamment celle de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers, jusqu'à 4.600 € ;

VU l'état du véhicule « Peugeot Partner », immatriculé AA-029-JZ, mis en circulation le 05/05/2009 ;

VU la proposition d'achat dudit véhicule en l'état présentée par Monsieur Michel VIDAL domicilié 75 rue Levant à Carnon (34280)

CONSIDERANT l'inutilité pour la Commune de conserver ce véhicule qui, d'une part, engendrerait des frais de réparation et d'entretien onéreux, et qui, d'autre part, ne répond plus aux besoins des services municipaux ;

DECIDE

- Article 1** Le véhicule « Peugeot Partner », immatriculé AA-029-JZ, mis en circulation le 05/05/2009, est cédé en l'état et au prix de 200 Euros à Monsieur Michel VIDAL, domicilié 75 rue Levant à Carnon (34280).
- Article 2** La recette correspondante est prévue au Budget de la Commune, chapitre 77.
- Article 3** Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable Métropole sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont il sera rendu compte en prochaine réunion publique du Conseil Municipal.
- Article 4** Monsieur le Maire informe du caractère exécutoire du présent acte qui peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au contrôle de légalité.

Décision certifiée exécutoire par :

Transmission en Préfecture

Mise en ligne le

18 Août 2023

Fait à Vendargues, le 18 août 2023

**Le Maire,
Guy LAURET.**

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Vendargues, with the text 'MAIRIE DE VENDARGUES' around the perimeter. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Guy Lauret'.